

Sujet : [INTERNET] D'ENQUÊTE PUBLIQUE Projet de parc éolien sur la commune de Messac

De : David Clarke <clarke.david@btinternet.com>

Date : 06/06/2023 19:16

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Projet de parc éolien sur la commune de Messac

La Gaitrie
17130 Messac.
3 Mai 2023

Monsieur le commissaire enquêteur

J'habite au hameau de La Gaitrie, à Messac, à 1500 mètres du Bois des Fougères, 50% du temps depuis fin 2017.

J'ai été déçu de voir cette deuxième enquête pour le projet éolien après l'avis défavorable donné à la première enquête en 2018.

Je passe la plupart de mon temps à Messac à cultiver mon jardin et à profiter de la nature locale, à observer les migrations semestrielles des cigognes, etc. qui seront sans aucun doute perturbées.

Lors de mes voyages à travers la France vers et depuis Messac, je vois les autres régions de la campagne française gâchées par ces parcs éoliens et j'ai toujours espéré que ce sort ne viendrait pas à Messac.

Bien que mon opinion personnelle soit que le parc éolien gâcherait l'environnement local et le plaisir que j'en retire, si je sentais qu'il serait particulièrement bénéfique pour la communauté et pour l'environnement, alors je ne m'y opposerais pas. Cependant, je ne pense pas que ce soit le cas.

L'une des raisons pour lesquelles ils sont bon marché à construire est qu'ils sont invariablement situés sur des terrains bon marché au sein des communautés rurales. Malheureusement, ce ne sont pas ces communautés qui bénéficient de l'électricité produite et les petites incitations promises à la communauté ne compensent pas le coût énorme sur la qualité de vie perdue pour les résidents qui doivent endurer le bruit de fond constant, qui est similaire à vivant à côté d'une autoroute.

C'est pourquoi j'exprime mon opposition à ce projet, qui serait nocif pour les animaux mais aussi pour les habitants et l'environnement.

En vous remerciant, Monsieur le commissaire, de prendre notre lettre en considération.

David Clarke
, La Gaitrie, 17130 Messac.

— Pièces jointes : —

Messac.pdf

30 octets

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Projet de parc éolien sur la commune de Messac

La Gaitrie
17130 Messac.

3 Mai 2023

Monsieur le commissaire enquêteur

J'habite au hameau de La Gaitrie, à Messac, à 1500 mètres du Bois des Fougères, 50% du temps depuis fin 2017.

J'ai été déçu de voir cette deuxième enquête pour le projet éolien après l'avis défavorable donné à la première enquête en 2018.

Je passe la plupart de mon temps à Messac à cultiver mon jardin et à profiter de la nature locale, à observer les migrations semestrielles des cigognes, etc. qui seront sans aucun doute perturbées.

Lors de mes voyages à travers la France vers et depuis Messac, je vois les autres régions de la campagne française gâchées par ces parcs éoliens et j'ai toujours espéré que ce sort ne viendrait pas à Messac.

Bien que mon opinion personnelle soit que le parc éolien gâcherait l'environnement local et le plaisir que j'en retire, si je sentais qu'il serait particulièrement bénéfique pour la communauté et pour l'environnement, alors je ne m'y opposerais pas. Cependant, je ne pense pas que ce soit le cas.

L'une des raisons pour lesquelles ils sont bon marché à construire est qu'ils sont invariablement situés sur des terrains bon marché au sein des communautés rurales. Malheureusement, ce ne sont pas ces communautés qui bénéficient de l'électricité produite et les petites incitations promises à la communauté ne compensent pas le coût énorme sur la qualité de vie perdue pour les résidents qui doivent endurer le bruit de fond constant, qui est similaire à vivant à côté d'une autoroute.

C'est pourquoi j'exprime mon opposition à ce projet, qui serait nocif pour les animaux mais aussi pour les habitants et l'environnement.

En vous remerciant, Monsieur le commissaire, de prendre notre lettre en considération.

David Clarke

La Gaitrie,
17130 Messac.